

Centre d'adaptation en médias substituts (CAMS) Sous-titrage

En collaboration avec le Centre collégial de soutien à l'intégration (CCSI) de l'Est, il est possible d'avoir accès à des services de sous-titrage. Si vous êtes rattachés à un établissement de l'Ouest, vous n'avez qu'à nous contacter à l'adresse suivante : mtcrisan@cvm.qc.ca.

Offre du CCSI de l'Est¹

Le Centre collégial de soutien à l'intégration de l'Est (CCSI) lance une nouvelle offre de service de sous-titrage visant à fournir, aux étudiants dont les professeurs diffusent des vidéos dans le cadre de leur cours, des sous-titres disponibles dans la même langue que celle de la vidéo. Ce service est offert aux étudiants du collégial de la province. Les demandes seront observées au cas par cas afin d'être évaluées au regard de la contrainte excessive, selon les besoins de l'étudiant et les besoins organisationnels. Ainsi, elles devront respecter certains critères.

Demande de sous-titrage

Tout d'abord, la vidéo devant être sous-titrée doit être sous la forme d'un fichier numérique. Il relève de la responsabilité du demandeur de fournir le fichier sous un format traitable, bien que la plupart des formats usuels ne devraient pas causer de problèmes. De plus, afin de régler des problèmes de nature technologique ou pour obtenir de l'aide en ce qui concerne la conversion des fichiers vidéo, il est recommandé de s'adresser au spécialiste des technologies de l'information de votre établissement.

Les demandes qui sortent de ces critères pourront être étudiées au cas par cas, cependant il faudra prévoir des délais de traitement supplémentaires.

Procédure et délai général

D'ici à l'implantation d'un formulaire électronique dans AdaMS, les demandes de sous-titrage devront parvenir à l'adresse courriel cams@cegep-ste-foy.qc.ca. En considérant le temps de traitement nécessaire pour ce type de demande, il faut prévoir un temps de traitement plus élevé que pour les demandes habituelles, tout en tenant compte de la charge du calendrier de production du Centre d'adaptation en médias substituts. À titre de barème approximatif pour ce genre de demandes, on peut évaluer que, pour un seul vidéo de 90 minutes de difficulté moyenne (qui ne contient pas que des dialogues et dont le débit est moyen), entre 20 et 30 heures de travail sont requises pour compléter le sous-titrage.

¹ Document rédigé par Joël Pinard-Moisan, pour l'équipe du CAMS du CCSI de l'Est.

Réception du fichier sous-titré

Une fois le fichier traité, il sera retourné par courriel à l'intervenant ayant fait la demande qui pourra ensuite le remettre à l'étudiant. Pour utiliser le fichier, l'étudiant devra avoir accès à la vidéo, par votre entremise ou celle de son professeur. Dans ce cas, il faut savoir que l'étudiant pourra la visionner autant de fois qu'il le voudra.

Dans le cas où la vidéo doit être présentée de façon contrôlée, une diffusion pourrait être faite dans la salle d'examens des Services adaptés (SA) de l'établissement afin d'en permettre son visionnement sans discrimination ni privilège, selon la recommandation du conseiller en services adaptés (CSA) de votre établissement.

Afin de visionner la vidéo avec les sous-titres, nous suggérons d'en faire la lecture à l'aide du lecteur multimédia libre VLC. (Voir la procédure en fin de document pour la lecture de sous-titres ainsi que la façon de se procurer le lecteur multimédia VLC.)

Recommandations

Étant donné la nature du travail à réaliser, il est important de faire parvenir les demandes et les documents vidéo le **plus tôt possible** durant la session pour permettre leur traitement.

Nous vous invitons donc, en début de session, à évaluer quels seront les étudiants qui pourraient bénéficier d'un tel service et contacter les professeurs concernés pour en vérifier la pertinence, selon leur matériel pédagogique. Ce service se veut un accommodement favorisant l'autonomie et l'inclusion autant que faire se peut; le service d'interprétation demeure toujours disponible.

Afin de transférer des fichiers vidéo qui seraient trop lourds pour être envoyés par courriel, vous pouvez utiliser WeTransfer gratuitement ou tout autre outil de transfert de fichiers.

Comment se procurer le lecteur multimédia VLC

Afin de visionner les vidéos sous-titrées, nous suggérons d'utiliser le logiciel libre et gratuit VLC. Pour ce faire, il vous suffit de vous rendre à l'adresse <http://www.videolan.org/> et de cliquer sur « Télécharger VLC », à droite. Une fois le fichier d'installation téléchargé, double-cliquez sur le fichier sur votre ordinateur pour lancer l'installation du logiciel. Suivez ensuite toutes les étapes à l'écran afin de compléter l'installation du logiciel.

Comment activer les sous-titres lors du visionnement d'une vidéo

Bien que la plupart des lecteurs multimédias soient en mesure de lire des fichiers de sous-titres lors du visionnement d'une vidéo, nous vous fournissons ici la marche à suivre en ce qui concerne le lecteur multimédia VLC. La lecture des sous-titres se fait à l'aide de deux fichiers : la vidéo ainsi que le fichier de sous-titres.

Tout d'abord, assurez-vous que le fichier de sous-titres et le fichier de la vidéo portent le même nom. Par exemple, « Présentation.mkv » comme fichier vidéo, et « Présentation.srt » comme fichier de sous-titres. Lancez ensuite la vidéo normalement.

Vous pouvez activer ou désactiver les sous-titres en cliquant sur le menu « Sous-titres » en haut de la fenêtre et en choisissant un sous-titre dans l'option « Piste de sous-titres ».